

NOUVELLES ARMOIRIES – NEUE WAPPEN

↔ BERNARD TRUFFER ↔



FOURNISSEUR DE
S.M.L.A. REINE MÈRE
MARGUERITE DE SAVOIE
GARAGE

CYCLES GÖRICKÉ, CONDOR, BIANCHI ET AUTOMOTO
Représentant pour le Valais :

CHARLES BALMA
Délégué du T. C. S. Mécanicien Membre à vie du T. C. L.

Téléphone 149 Martigny-Ville Téléphone 149
(Valais, Suisse)

Atelier spécial pour réparations
Cycles, Motos
Autos
Pneus d'automobiles
Stock Michelin
Grand Dépôt :
Benzine, Huile
Carbure

*Per. Fed.
W 5918*

Martigny, le 22 Mars 1921.

Devant le Haut Conseil d'Etat du Canton du Valais

BALMA

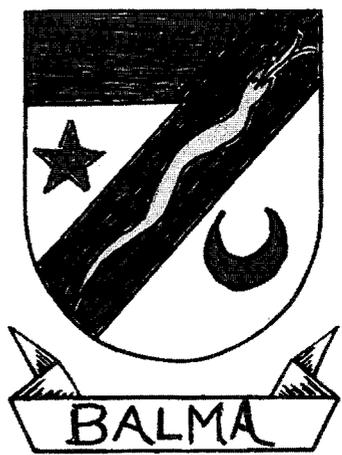
Famille originaire de Chivasso, Province de Turin en Italie, reçue bourgeoise de Charrat le 20.03.1921 en la personne de Charles Balma, né à Chivasso le 03.06.1878, mécanicien et commerçant de cycles, domicilié à Martigny-Ville dès 1904. Naturalisation valaisanne en session de mai du Grand Conseil, le 18.05.1921, avec sa femme et ses quatre enfants mineurs.

Blasonnement :

D'argent au chef de gueules à la barre d'azur brochant le tout chargée d'une couleuvre d'or et accompagnée à dextre d'une étoile à cinq rais de gueules et à senestre d'un croissant du même. (Le serpent est signe de prudence).

Source : Académie Chablaisienne.

Communication : Michel Savioz, héraldiste.



prés des districts dudit lieu, Et pour faciliter le payement annuel dû aux dits Seigneurs, a ordonné et arrêté que toutes les terres arribles se toiseront exactement, pour quant aux prés, il s'est relaché du dixme de laditte acquisition en faveur des dits Communiers aussi bien que sur les Jardins et Cheneviers dudit district. Et pour parvenir à ce bon but, a divisé les dittes terres arribles en trois maxes, et ordonné que la mellieure maxe, supporterait deux fois plus, que la mediocre, Et la mediocre, une fois plus que la basse, Et que pour une memoire future, il se dresseroit une grosse en deüe forme, avec un Rentier de recouvre, dressés par lettres alphabetiques, en belles lettres lisables, Les noms des proprietaires, a rapite, en grosses lettres, de meme que les noms locaux, Et que pour cêt effect la commission en serait donnée au plus bas prix, Si qu'apres les publications accoûtumées, laditte commission a été remise à moy Simon François Joris dudit lieu d'Orsieres, Ensuite de laquelle commission, moydit Joris ay fidelement toisé à la dictature des prudhommes, qui m'ont été commis, toutes les dittes terres arribles, assuietties audit diesme, et établi lesdittes trois maxes, suivant le reglement que m'a été remis de la part dudit honorable Conseil, Et par le fidel calcul, Il se trouve que la sommaire de la bonne maxe ascend à six cens cinquante une quartannée et nonante neuf toises $\frac{3}{4}$. La mediocre à deux mille, cent soixante trois quartannées, cinquantes quatre toises $\frac{3}{4}$ $\frac{1}{3}$, Et en basse huict mille deux cens et six quartannées, et septante une toises $\frac{3}{4}$ $\frac{1}{3}$, Et suivant ledit reglement vien pour la bonne quartannée deux piccots et la vingt-huionème du quart d'un autre, Pour la mediocre un piccot et quart et la quarantième du quart d'un autre, Et pour la basse un demi piccot et la cinquante deuxième du quart d'un autre que font les six cens et quarante quartannes données a égancer, Et pour en faciliter la recouvre, on l'a établie par piccots trente deuxains que sont la moitié du piccots, et par soixante quattrains que sont le quart du piccot, et par les parties du soixante quattrain, Et pour la quartanne on a mis seize piccots, sur quel pied on pourra se conformer pour la recouvre, Par quel ouvrage fait regulierement ledit commissaire pretend d'avoir rempli sa commission, Dieu benie le tout, que ce soit pour sa gloire, l'intérêt et avantage du public et du particulier Amen. »

NB : les mots soulignés indiquent les incertitudes de lecture.

CAPRARO

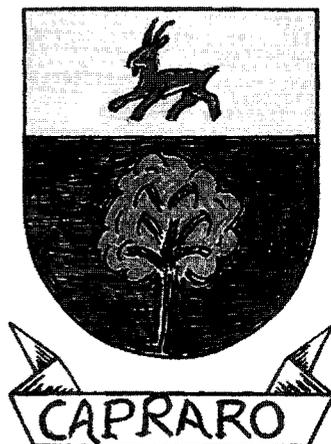
Famille originaire de Belluno en Italie, reçue bourgeoise de Vernayaz le 24.02.1935 en la personne de Vittorio Domenico (dit Victor) Capraro, né à Belluno le 27.01.1903, serrurier-appareilleur, domicilié à Vernayaz dès 1924. Naturalisation valaisanne en session de novembre du Grand Conseil, le 14.11.1935, avec sa femme et ses deux enfants mineurs.

Blasonnement :

D'azur à l'arbre au naturel mouvant de la pointe, au chef d'or chargé d'une chèvre passante au naturel.

Source : Institut Camajani, Florence

Communication : Michel Savioz, héraldiste.



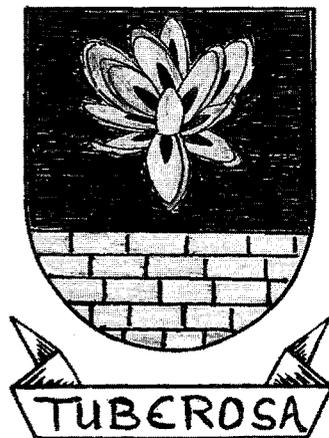
TUBEROSA

Famille originaire de Pergola dans la Province de Pesaro en Italie, reçue bourgeoise de St-Léonard le 15.01.1937 en la personne de Jules (-Antoine) Tuberosa, né à St-Léonard le 31.03.1915, apprenti-maçon. Naturalisation valaisanne en session de juillet du Grand-Conseil, le 7 juillet 1937.

Blasonnement :

D'azur à la fleur de tubéreuse d'or à la terrasse maçonnée du même. (La fleur de tubéreuse symbolise le nom, la terrasse maçonnée rappelle le métier de maçon pratiqué de père en fils dans la famille.)

Communication : Michel Savioz, héraldiste.



HESSE

Die Familie stammt aus Accra in Ghana (Westafrika). Michael Hesse (Name seiner Mutter die aus Deutschland stand), geboren am 12.11.1941 in Accra, kam 1977 als Oberarzt ins Spital von Visp und führt heute eine eigene Praxis als Spezialarzt für Gynäkologie in Visp. Er erwarb am 18.04.1984 das Bürgerrecht von Baltschieder. Der Walliser Grosse Rat verlieh ihm, seiner Frau und seinen beiden unmündigen Kindern in der Mai-Session 1984 das Walliser Bürgerrecht.

Wappenbeschrieb:

Wappenschild geteilt durch ein Wellenband: oben in Silber belegt mit zwei grünen entwurzelten Palmen mit braunem Stamm, unten in Blau eine goldene Sonne links und rechts begleitet von je einem fünfzackigen goldenen Stern.

Herkunft: Neuschöpfung mit Elementen aus einem der zahlreichen Hesse-Wappen. Die Palmen erinnern an die Herkunft der familie.

Mitteilung: Paul Heldner, Heraldiker.

